



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile communique :

Dans le cadre des festivités de fin d'année, la Présidence de la République procédera au lancement de gigantesques feux d'artifices dans la nuit du 31 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023 à Dapaong, Pya, Kara, Atakpamé, Kpalimé, Agoé et Lomé à partir de 00 heure pour annoncer le nouvel an.

A cet effet, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile exhorte l'ensemble des populations de ces localités à ne pas céder à la panique pendant la période de lancement de ces artifices.

Fait à Lomé, le 29 DEC. 2022

Le Ministre



Général de Brigade Damehame YARK